Toepassing van artikel 47 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Interpellatie van B. CHIHI, gemeenteraadslid, betreffende de toekomst van de multiconfessionele percelen op de gemeentelijke begraafplaats van Anderlecht

B. CHIHI donne lecture du texte suivant :

B. CHIHI leest volgende tekst voor:

Je souhaite revenir sur la situation des parcelles multiconfessionnelles du cimetière communal d'Anderlecht, un dossier sur lequel j'avais déjà attiré l'attention du Collège en mars dernier et qui a depuis fait l'objet de plusieurs interpellations. À l'époque, j'avais dénoncé une situation assez incompréhensible : notre Commune dispose de plus de 1.700 places théoriques destinées aux inhumations multiconfessionnelles, mais celles-ci restent quasiment inutilisées depuis près de vingt ans. La raison est connue : les parcelles existantes ne répondent pas à certaines prescriptions religieuses.

J'avais alors soulevé une question de bon sens et de bonne gestion des deniers publics : à quoi bon disposer de centaines d'emplacements, les entretenir et les comptabiliser comme disponibles si, dans les faits, ils ne répondent pas aux besoins des familles ? Lors des interpellations suivantes, Monsieur l'Echevin, vous aviez reconnu cette problématique et annoncé votre volonté d'y apporter une solution concrète. Vous aviez notamment évoqué la création de nouvelles pelouses multiconfessionnelles, nécessitant un investissement important, avec une perspective de financement régional et une réalisation envisagée en 2027-2028.

En mai dernier, vous aviez également annoncé la mise en place d'une « *task force* » régionale, dont une première réunion était prévue le 21 mai, ainsi que votre engagement à revenir vers nous dès que des éléments concrets seraient disponibles.

Depuis, les choses avancent au niveau régional, notamment à Schaerbeek. La commune a trouvé de nouvelles solutions en fournissant de nouvelles parcelles, de même que la Ville de Bruxelles récemment, en collaboration avec le CPAS de la Ville de Bruxelles.

Un appel à projets régional doté de 3 millions d'euros a également été lancé pour soutenir l'aménagement de nouvelles parcelles multiconfessionnelles.

Dans ce contexte, mes questions sont les suivantes :

1. Quel est le bilan de la « *task force* » régionale annoncée en mai dernier ? Quelles démarches concrètes ont été entreprises depuis lors par la Commune et avec quels interlocuteurs régionaux ?

2. Anderlecht a-t-elle introduit un dossier dans le cadre de l'appel à projets régional ? Si oui, quel financement a été sollicité et pour quels aménagements ?

3. Le projet de nouvelles pelouses multiconfessionnelles est-il toujours d'actualité ? Quel est le calendrier prévu et, surtout, à quelle échéance les nouvelles places pourront-elles effectivement accueillir les premières inhumations ?
4. Des concertations ont-elles eu lieu avec les représentants des cultes concernés afin de garantir que les futurs aménagements répondent aux besoins des familles ?

L'objectif est simple : que les engagements annoncés se traduisent en réalisations concrètes et que les familles anderlechtoises puissent disposer de possibilités d'inhumation respectueuses de leurs convictions.

Monsieur l'Echevin VANDYCK :

Comme déjà indiqué lors de précédentes interpellations, nous sommes pleinement conscients de la problématique des pelouses multiconfessionnelles au cimetière du Vogelenzang. Ma volonté est d'apporter une solution concrète, durable et adaptée aux besoins des différentes communautés.

Concernant tout d'abord la « task force régionale » annoncée au mois de mai, nous n'avons pas encore reçu les conclusions officielles de la Région. Cela ne signifie toutefois pas que le dossier est resté à l'arrêt, bien au contraire. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre notre service « Cimetière », des représentants de la Région, l'Intercommunale d'Inhumation et le service « Cultes ». Ces échanges ont permis de faire avancer concrètement notre projet et de préparer une candidature dans le cadre de l'appel régional à projets.

La préparation des travaux pour l'appel à projet a eu lieu en septembre et la fiche-projet ainsi que son dépôt officiel auprès de la Région ont été approuvés le 29 septembre. Notre candidature a donc bien été introduite le 30 septembre dernier. Le projet concerne l'aménagement de certaines pelouses du cimetière du Vogelenzang pour une superficie totale de 3.500m^2. Je tiens à insister sur le fait que mon objectif est de permettre la création du plus grand nombre possible de concessions, en optimisant les espaces disponibles, tout en respectant les contraintes techniques, urbanistiques et les prescriptions funéraires des communautés concernées.

Le projet prévoit des analyses de sols, des études urbanistiques, la réorganisation de certains espaces existants, le remplacement des terres lorsque c'est nécessaire, ainsi que l'aménagement de nouvelles pelouses et de leurs accès. Vous comprendrez qu'à ce stade, alors que notre demande de subsides est toujours en cours d'examen, il est préférable de ne pas aborder l'ensemble des détails financiers et techniques du dossier. Notre priorité est, aujourd'hui, d'obtenir le soutien régional nécessaire à sa concrétisation.

Mon ambition reste d’achever les travaux au cours du dernier trimestre 2028, pour permettre les premières inhumations au début de l'année 2029. Ce calendrier prévisionnel dépendra de la décision régionale concernant les subsides, mais également des différentes autorisations administratives et urbanistiques. Notre service « Cimetière » a déjà entrepris plusieurs démarches, notamment une visite du cimetière de l'Intercommunale d'Inhumation, le 14 juillet dernier, pour mieux comprendre les spécificités des rites funéraires musulmans et les modalités pratiques des inhumations.

Enfin, une première concertation avec les représentants des différentes communautés religieuses, en présence de l’Echevin des « Cultes », s'est tenue en avril dernier dans le cadre de la « plateforme interconvictionnelle ».

En guise de conclusion, ce projet est toujours pleinement d'actualité et nous avons franchi plusieurs étapes importantes ces derniers mois. Nous poursuivrons donc notre travail avec la Région et les communautés concernées pour faire aboutir ce projet dans les meilleures conditions.